



Problème remboursement acompte

Par **Khalou**, le **09/06/2023** à **11:18**

Bonjour,rnrnJ'ai besoin de votre aide, rnrnJ'ai signé un compromis le 1er decembre 2022. La vente ne s'est pas faite dû à un problème de conformité du bien immobilier. rn6 mois sont passé et le notaire me mène en bateau pour me restituer mon acompte que j'avais versé lors du compromis. rnEn me prétextant qu'elle a besoin de l'accord du vendeur pour me rendre mon acompte.rnQuels sont mes droits ?rnMerci

Par **amajuris**, le **09/06/2023** à **11:51**

Bonjour,rnrnqui a décidé de ne pas poursuivre la vente de ce bien ?rnrnvous pouvez faire un courrier en recommandé avec A.R. mettant en demeure votre notaire de vous rembourser.rnrnvous pouvez envoyer une copie de ce courrier à la chambre départementale des notaires.rnrnsalutations

Par **Khalou**, le **09/06/2023** à **12:46**

RernrnMerci beaucoup pour votre réponse je viens a l'instant de régler le problème après les avoir menacé de les poursuivre je viens d'avoir une réponse positif.rnÇa fesait 6 mois que ça traînait je ne savais pas vers qui me diriger.rnEncore merci pour votre aide.rnBien cordialement